

L'éclaircissement



L'éclaircissement dentaire ambulatoire est une méthode simple qui consiste à appliquer une solution d'éclaircissement sur vos dents dans une gouttière en plastique transparent. Ce procédé permet d'éclaircir la coloration de l'émail et de la dentine grâce à l'utilisation d'un gel. Un bilan bucco dentaire est nécessaire avant tout traitement afin de valider cette technique.

Des empreintes sont réalisées au cabinet puis transmises au laboratoire de prothèse afin de réaliser des gouttières parfaitement adaptées aux dents.

Lors d'un second rendez-vous, les gouttières vous seront remises ainsi que du gel éclaircissant.

La durée du port de la gouttière est fonction de la concentration du produit utilisé (de quelques heures à la nuit complète) sur environ 15 jours (selon le degré de coloration). Le résultat est très rapidement visible (3 à 4 jours généralement) et stable dans le temps. Il sera toujours possible de réutiliser les gouttières (toujours après contrôle dentaire) ultérieurement.

L'éclaircissement n'est pas efficace sur les restaurations dentaires (composites, facettes, couronnes,...) . Il peut être alors nécessaire de changer ces matériaux.

L'éclaircissement peut entraîner certaines sensibilités dentaires au chaud ou au froid mais celles ci sont passagères (il est possible d'utiliser des dentifrices pour dents sensibles).